SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 17 juin 2015 portant nomination à l'organisme gestionnaire du développement professionnel continu

NOR : *AFSS1530470A*

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4021-1 et R. 4021-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2012 modifié portant approbation de la convention constitutive du GIP-OGDPC,

Arrête :

Article 1er

M. Gérald GALLIOT est nommé vice-président du conseil de gestion de l'organisme gestionnaire du développement professionnel continu.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 17 juin 2015.

Pour la ministre et par délégation :

Pour le directeur de la sécurité sociale :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. Godineau

Le directeur général de l'offre de soins,
J. Debeaupuis